



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des sousmissions
Procurement & Contracting Services
c/o Commissionaires, F Division
6101 Dewdney Ave
Regina, SK S4P 3K7

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet : Casiers de rangement d'éléments de preuve		Date 01 août 2019
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-20-0999/A		Amendment No. – N° de la modification 003
Client Reference No. - No. De Référence du Client 20200999		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14 :00 hr	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centre)
On / le :	27 août 2019	
Incoterms 2010 "DDP Delivered Duty Paid" See herein — Voir aux présentes	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Tania Sentes – tania.sentes@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 639-625-3463	Facsimile No. – No. de télécopieur 306-780-5232	
Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 11 : S'agit-il d'armoires à pièces à conviction à portes en vis à vis?

Réponse 11 : Non.

Question 12 : S'agit-il d'armoires à pièces à conviction à boutons poussoirs?

Réponse 12 : Non.

Question 13 : Qu'entreposera-t-on dans l'armoire à pièces à conviction? Par exemple, si vous entreposez du sang, le système de ventilation est complexe et devra diminuer la température à l'intérieur.

Réponse 13 : Les soumissionnaires ont la responsabilité de présenter une offre qui respecte les exigences de l'annexe A. La GRC déterminera quels articles pourront être entreposés dans les armoires à pièces à conviction. Le système de ventilation déborde du cadre des exigences énoncées.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES